



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-47206>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **25-47206**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-38398

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 04/04/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26561337200019

Ville : Vannes cedex

Code postal : 56017

Grouperment de commandes : Non

Département(s) de publication : 56

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de rénovation des équipements haute et basse tensions sur le site du Pratel à Auray - CH Bretagne Atlantique

Code CPV principal - Descripteur principal : 45310000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de travaux à tranches et à prix forfaitaire ayant pour objet les travaux de rénovation des équipements haute et basse tensions sur le site du Pratel à Auray au bénéfice du Centre hospitalier Bretagne Atlantique. Les prix sont fermes et actualisables. Date prévisionnelle de commencement des prestations : le 10 juin 2025

Critères d'attribution : Prix sur 40 points / Valeur technique sur 60 points dont 35 points au regard de la Pertinence des dispositions définies par l'entreprise pour garantir la qualité des prestations dans le respect des délais, et 25 points au regard de la Qualité des moyens humains et matériels affectés au chantier et à la sécurisation électrique du site pendant les travaux

Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de réception des plis est reportée au 16 mai 2025 à 12 h 00. En conséquence, dans l'avis, à la section "Date et heure limite de réception des plis", à la place de "05 mai 2025 à 12 h 00", lire "16 mai 2025 à 12 h 00".

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2025